

Demande de Bourse nationale de lycée pour la rentrée 2020-2021 :

Votre enfant est scolarisé en 3^{ème} et va rentrer au lycée l'année prochaine.

Si vos conditions de ressources le permettent, vous pouvez faire une demande de bourse nationale de lycée.

La bourse nationale de lycée est attribuée en fonction de deux critères :

- Les ressources de la famille : revenus de 2019
- Le nombre d'enfants à charge.

(Voir tableau des conditions de ressources)

2 possibilités pour faire la demande :

- Jusqu'au 3 juillet 2020 : vous pouvez déposer la demande complète (formulaire + pièces justificatives) dans la boîte aux lettres du collège (protocole sanitaire).
- Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2020 : faire la demande en ligne via le portail Scolarité-Services. A la rentrée, le nouvel établissement de votre enfant vous fournira votre identifiant et mot de passe pour accéder à ce service à l'adresse <https://teleservices.ac-versailles.fr>

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Cadre réservé à l'établissement

INE : | | | | | | | | | | | | | | N°Etab : | | | | | | | | | | | | | |
Date de dépôt du dossier dans l'établissement : / / | / | / | / | / | / | / | /

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1 - Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____
Ses prénoms : _____
Fille Garçon Sa date de naissance : | | | | | | | | | | Son département de naissance : | | | | |
Sa nationalité : Française d'un pays de l'Union européenne d'un autre pays
Si l'enfant est sous-tutelle administrative, indiquez l'organisme : _____

Vous-même

Vous êtes : le père OU la mère OU la personne en charge de l'enfant
Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____
Votre adresse : _____
Code postal : | | | | | | | | Commune : _____
N° de tel : | | | | | | | | | | | Courriel : _____ @ _____
En activité professionnelle : oui non Profession : _____
Situation de famille : marié(e) pacsé(e) en concubinage séparé(e) divorcé(e) veuf (ve) célibataire

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ou la mère de l'enfant
Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____
Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____
Code postal : | | | | | | | | Commune : _____
En activité professionnelle : oui non : Profession : _____

2 - Renseignements relatifs à la scolarité Etablissement actuellement fréquenté par votre enfant

Nom de l'établissement : _____
Code postal : | | | | | | | | Commune : _____
Classe actuelle de l'élève : _____

| | | | | | | | (MEF-classe : libellé court)
à compléter par l'établissement

Cadre réservé à l'administration

Charges et ressources : Nombre d'enfants	ENF	Ressources
--	-----	------------

NOM - PRÉNOM :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous sommes là pour vous aider



N°51593#08

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande papier jusqu'au 7 juillet 2020.

A la rentrée scolaire, vous pourrez encore déposer vos demandes de bourses en ligne et papier jusqu'au 15 octobre 2020. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, le formulaire de demande de bourse est disponible auprès de l'établissement de votre enfant ou téléchargeable sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- **jusqu'en juillet** : une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019, **après juillet** : une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- les pièces justificatives propres à votre situation particulière, dont la liste est en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse.

Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Au plus tard le 15 octobre 2020

POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne